Sciences infirmières (1)

PAM1001-NSAN_

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Master en sciences infirmières - Namur**
Niveau de certification : **7** Cycle : **Deuxième cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
5	**30 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département paramédical de Sainte-Elisabeth	Fabienne Lecris	Marie MATHY	Marie MATHY Bruno PILOTE

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Master en sciences infirmières	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE constitue le coeur du Master en Sciences infirmières. Elle est un socle transversal de savoirs disciplinaires, qui seront mobilisés dans toutes les autres UE du programme. A ce titre, elle fait donc partie du PAE de tout nouvel étudiant et est formellement co-requise à l'UE Mémoire (1) et pré-requise à l'UE Mémoire (2).

L'étudiant qui le souhaite pourra approfondir ces apprentissages par l'UE optionnelle Sciences infirmières (2).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Cette UE contribue au développement des compétences suivantes, issues du référentiel de compétences des Masters en Sciences Infirmières en Fédération Wallonie-Bruxelles:

Gérer les situations complexes de soins de manière systémique

- Poser un jugement clinique holistique, dans une perspective infirmière, en se basant sur les résultats de la recherche et en se référant aux collègues de toutes les disciplines liées à la situation de soins et à l'expertise clinique de l'équipe interprofessionnelle

Porter un regard critique sur les pratiques

- Analyser ses pratiques à la lumière des résultats de la recherche scientifique
- Analyser les pratiques du système à la lumière des résultats de la recherche scientifique

Promouvoir un environnement de pratique éthique

- Utiliser des modèles d’aide à la décision éthique

Promouvoir la profession infirmière

- Démontrer des pratiques cliniques, de leadership, de formation et de recherche exemplaires
- Participer à l’autorégulation de la profession
- Contribuer à travers ses activités à rendre la profession attractive et à en donner une image positive aux niveaux micro (patients), méso (organisation de soins) et macro (santé publique)

Élaborer un diagnostic éducatif en concertation avec la personne en situation complexe

- Identifier les ressources internes et externes ainsi que les données probantes, en vue d’atteindre les objectifs

Exercer un leadership clinique en situations complexes

- Exercer un processus d’influence pour transformer les pratiques de soins
- Exercer un processus d’influence pour transformer les contextes de soins

Exercer un leadership politique

- Promouvoir la plus-value de la discipline infirmière

Actualiser les connaissances dans son milieu de pratique

- Assurer une fonction de veille et de critique scientifique dans son domaine et à l’interface de plusieurs domaines
- Développer de façon continue des savoirs hautement spécialisés dans son domaine
- Contribuer à la formation et au coaching des professionnels infirmiers, des autres professionnels de santé, des étudiants

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Au terme des activités d'apprentissage, l'étudiant devra avoir démontré être capable d'/de :

- Différencier métier, profession et discipline
- Expliquer en quoi les sciences infirmières sont une science
- Justifier le recours à des théories ou des modèles conceptuels dans la pratique infirmière avancée
- Discriminer la plus-value de la discipline infirmière et de la pratique infirmière avancée
- Défendre à travers ses activités la portée de la profession infirmière et IPA aux niveaux micro (patients), méso (organisation de soins) et macro (santé publique)

CONTENU

Sont abordés :

- Concept de science
- Concepts de profession, métier et discipline
- La profession infirmière
- Les modèles conceptuels et théories disciplinaires + exemples et intérêt pour la pratique et la recherche
- Rôle et implémentation de la fonction IPA (notamment modèle PEPPA)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Dallaire, C (dir.) (2008). Le savoir infirmier au coeur de la discipline et de la profession. Québec : Gaëtan Morin.
Dallaire C., (2026) Le savoir infirmier, Chenelière Education, 2e édition
Fawcett, J. & Desanto-Madeya, S. (2013). Contemporary nursing knowledge : analysis and evaluation of nursing models and theories (3rd ed.). F.A. Davis.
Pepin, J., Ducharme, F. & Kérouac, S. (2017). La pensée infirmière (4e Ed.) Montréal, Québec : Chenelière éducation.
McEwen, M., & Wills, E. (Éds.). (2014). Theoretical Basis for Nursing (4e Ed.). Philadelphia: Wolters, Kluwer | Lippincott Williams & Wilkins.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAM1001-SCIN — Science infirmière (1)	https://moodle.henallux.be/course/view.php?id=517

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAM1001-SCIN — Science infirmière (1)	30 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASAM1001-SCIN — Science infirmière (1)	Lectures et cours théoriques avec mises en pratique et analyses de situations cliniques en classe inversée.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Non applicable

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation est structurée comme suit :

- **Examen écrit** individuel au Q1 (50% de la cote finale). Remédiable en seconde session.
- **Travail écrit de groupe** au Q2 (30% de la cote finale). Non remédiable en seconde session.
- **Présentation orale en groupe** au Q2 (20% de la cote finale) en mai. Non remédiable en seconde session.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

En première session, toute activité d'évaluation non présentée entrainera la note de 0/20 à l'UE (cf. REED).

La cote finale est constituée de la moyenne pondérée des différentes activités d'évaluation.

En cas de seconde session, les notes des activités non remédiables sont maintenues.

Aucun report de note n'est effectué d'une année académique à l'autre.

En cas d'échec à l'UE au terme de la seconde session, toutes les activités sont donc à représenter l'année académique suivante.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAM1001-SCIN — Science infirmière (1)	Examen écrit à questions ouvertes, fermées et/ou QCM. Travail écrit de groupe selon consignes Présentation orale en groupe pendant l'année, sur base du travail écrit, selon consignes.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.